

Djokovic chassé et passe vaccinal : la faute aux boomers apeurés ?



L'actualité a des cycles qui ressemblent à ceux des marées ; nous étions dans une phase montante, l'omicon nous promettait des jours meilleurs, un vent d'optimisme soufflait, et il semblait que la raison l'emportait sur la folie et la

méchanceté. Et puis est venu le temps du reflux, l'Empire a contre-attaqué ! Le même jour, l'Assemblée nationale a voté l'inutile et dangereux passe vaccinal, et Djokovic est chassé d'Australie.

Ces deux nouvelles n'ont a priori aucun point commun. Eh bien si, car nous sommes en présence d'un même principe.

D'abord, je voudrais rendre hommage à Novak Djokovic, qui n'a pas voulu choisir entre ses convictions et sa carrière et qui a préféré aller au bout de son engagement, quelles qu'en soient les conséquences ; c'est tellement rare de nos jours que nous ne pouvons que saluer son courage et sa détermination à une époque où tout est calcul et intérêt. Djokovic était aussi un grand ami de l'Australie. Quand les Australiens souffraient des feux de forêts, Novak a donné à des organismes pour soulager les maux de ces fléaux ; il était aussi un homme généreux, il avait une fondation pour la protection de l'enfance dont la contribution montait à plusieurs millions de dollars ! Nous l'avons vu en Australie soutenir par ces dons les missions en faveur des enfants pauvres de Melbourne, et il a financé à hauteur d'un million de dollars l'école pour les juniors de tennis australiens. Généreux, fier dans ses principes et courageux, c'est la définition du héros. Et c'est cet homme qui a été traité en criminel ?

Certains commentateurs australiens ont un peu la gueule de bois ce matin, quand ils constatent l'ampleur du fiasco : ils ont perdu un ami du pays, un pays qui s'est montré particulièrement ingrat... Et ils sont obligés d'admettre que Djokovic n'a commis aucun délit, ni enfreint aucune règle.

Quant à la presse française, sa malveillance dépasse l'entendement. Les médias menteurs ont essayé d'imposer aux lecteurs l'image distordue du joueur de tennis *égoïste, inconséquent et sans cœur*... Je ne retiendrai que cet article du Figaro comme modèle de dégueulasserie. L'article n'est pas signé (pas très courageux, le journaliste) et le

pisse-papier affirme que les Français trouvent *louche l'attitude* du numéro 1 mondial ; et pour appuyer sa manipulation, le propagandiste illustre son propos par toute une série d'approximations, de mensonges et de traits assassins sur Novak, dont je vous ai parlé dans mes articles précédents. Les commentaires des lecteurs ont été tels que l'article a rapidement disparu de l'édition en ligne et a été remplacé par un nouvel article moins infamant : Novak nous est présenté généreux certes, mais *mal conseillé* et de toute façon, c'est la faute de la fédération de tennis ! ridicule !

En effet, le procès du 16 janvier reposait sur deux accusations du ministre de l'Immigration, Alex Hawke : Djokovic faisait porter des risques sur la santé des Australiens, et il était une menace à l'ordre public. La première accusation était lunaire, premièrement parce que le juge Anthony Kelly avait statué le 10 janvier sur cette fausse accusation. Voyez le niveau de l'argument du ministre qui a suscité de vifs débats dans la presse et l'ironie des commentateurs : Djokovic est un danger pour la santé des Australiens car il ne *respecte pas les gestes barrières*. Vous lisez bien ! Comment peut-on dire des stupidités pareilles ? Vous imaginez si on devait juger nos politiques à l'aune d'une telle affirmation ? Mais Castex, Véran ou Macron devraient être enfermés à double tour !

Mais l'accusation d'Alex Hawke – qui été validée par les juges et qui a valu à Djokovic l'annulation de son visa – est que sa présence est un *trouble à l'ordre public*, car il est une *icône des anti-vaccins* et que *cela pourrait nuire à la campagne de vaccination* ! Sachez que la cour ne pouvait statuer sur l'annulation du visa en lui-même, qui était dans les prérogatives du ministre, mais sur la validité de ces arguments, et notamment sur les risques à l'ordre public. Les dés étaient pipés comme me l'a expliqué un juriste, car les juges devaient statuer s'il existait un risque. Même si le risque était minime ou quasi inexistant, à partir du moment où

il y avait une potentialité, les juges ne pouvaient, sur le plan du droit, désavouer le ministre. Ce qui est monstrueux, c'est que le ministre a utilisé une règle réservée normalement à des terroristes et qu'il a ainsi bafoué la liberté d'expression et de conscience. C'est une date sombre dans l'histoire, Djokovic est le premier dissident du monde occidental qui a été traité comme un terroriste, qui a séjourné en prison, qui a été expulsé d'un pays sans avoir commis un délit. Et tous nos journaux trouvent cela normal qu'il soit un bouc émissaire et que l'on lui fasse endosser les actes de gens qu'il ne connaît pas !

Mais quelles sont les raisons profondes de ce fiasco judiciaire et démocratique ?

Je dirais que l'expulsion de Djokovic et le vote du passe vaccinal en France ont les mêmes causes.

La population des seniors a été travaillée par le virus de la peur, et comme leur poids électoral est déterminant pour les élections, leurs désirs pour les politiques sont des ordres.

En France comme en Australie, il y aura des élections au printemps !

Quand vous avez un sondage qui affirme que 71 % des Australiens veulent que le numéro 1 de tennis dégage, pas un politique n'osera s'opposer à cette volonté ! Au contraire, nous avons eu un concours de démagogie, l'opposition accusant le pouvoir de tergiverser !

En France ou en Australie, les politiques ont fanatisé une partie de leur électorat et maintenant les voilà prisonniers de leur narratif pro-vaccin.

Pensez à ces LR, comme Retailleau ou Philippe Bas, qui ont voté le passe vaccinal pour ne pas perdre le vote des seniors, tout en sachant que c'est une infamie.

Mais gare au retournement de l'opinion ! Déjà ce matin, devant la honte de l'expulsion, il n'y avait plus que 52 % des Australiens qui approuvaient le verdict des juges.

Et en France ? Gare au retour du bâton !

Louis de Dreslincourt